CLOS DU CHU DE BORDEAUX

Place Amélie Raba Léon 33076 BORDEAUX CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2022





CLOS DU CHU DE BORDEAUX Place Amélie Raba Léon 33076 BORDEAUX CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercices clos 31/12/2022

Mesdames. Messieurs les membres de l'Association.

Impossibilité de certifier

En exécution de la mission complémentaire qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 17 mars 2024 dans le cadre des dispositions de l'article L.820-3-1 du code de commerce, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CLOS DU CHU DE BORDEAUX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des résultats des opérations des exercices écoulés ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance du point décrit dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

Fondement de l'opinion

Compte tenu de l'absence de désignation obligatoire d'un commissaire aux comptes à compter de l'exercice clos au 31/12/2019 et du délai tardif de notre nomination, nous n'avons pas été en mesure d'effectuer nos travaux et avons été dans l'impossibilité de collecter des éléments suffisants permettant d'aboutir à une opinion sur les comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Vérifications spécifiques



Aucentur

SARL au capital de 10 000 euros – 490 939 295 R.C.S Bordeaux – 19-21 rue de Commandant Cousteau 33100 Bordeaux Société de commissariat aux comptes inscrite à la CRCC de Grande Aquitaine

N TVA intracommunautaire: FR64490939295

Tél: 05 56 97 77 76 bordeaux@aucentur.fr



Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne :
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

AUCENTUR

Commissaire aux comptes

Bordeaux, le 10 décembre 2024

Laurence VERSAILLE

Commissaire aux comptes, inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Grande Aquitaine



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12 Ecart N / N-1		I-1
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets, licences, marques Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations techniques Matériel et outillage Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés	53 058	38 821	14 237	21 026	6 788-	32.29-
	Immobilisations financières (1) Participations et Créances rattachées Autres titres immobilisés Prêts Autres	1 308 570 15 245		1 308 570 15 245	1 294 570 15 245	14 000	1.08
	Total I		20, 021			7 212	0.54
	Stocks et en cours	1 376 873	38 821	1 338 052	1 330 841	7 212	0.54
ACTIF CIRCULANT	Créances (2) Créances clients, usagers et comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations Autres	18 981 58 844		18 981 58 844	16 474 57 951	2 507	1.54
	Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (2)	498 279		498 279	511 044	12 765-	2.50-
	Total II	576 104		576 104	585 469	9 365-	1.60-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III) Primes de remboursement des emprunts (IV) Ecarts de conversion actif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 952 977	38 821	1 914 156	1 916 309	2 153-	0.11-

⁽¹⁾ Dont à moins d'un an

Dossier N° 000342 en Euros . ABC AUDIT BILAN CONSEIL

⁽²⁾ Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	DACCIE	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / I	N-1
Г	PASSIF		31/12/2021 12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres Fonds propres sans droit de reprise: Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires Fonds propres avec droit de reprise: Fonds statutaires Fonds propres complémentaires Ecarts de réévaluation Réserves: Réserves statutaires ou contractuelles Réserves pour projet de l'entité Autres Report à nouveau	1 659 890	1 642 727	17 162	1.04
<u> </u>	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	19 431-	17 162	36 593-	213.22
	Situation nette (sous total)	1 640 459	1 659 890	19 431-	1.17
	Fonds propres consomptibles Subventions d'investissement Provisions réglementées	91 469	91 469		
	Total I	1 731 928	1 751 359	19 431-	1.11
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
PR	Total III				
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs) Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières diverses		7 301	7 301-	- 100.00-
ES (1)	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés Dettes des legs ou donations Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	182 228	157 449	24 778	15.74
DETTES (1)	Autres dettes		200	200-	100.00
	Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance				
	Total IV	182 228	164 950	17 277	10.47
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 914 156	1 916 309	2 153-	0.11

⁽¹⁾ Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N			Ecart N / N-1	
D 14 H 14 d	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%	
Produits d'exploitation (1)					
Cotisations					
Ventes de biens et services	4 000	550	4 200	700 43	
Ventes de biens Ventes de dons en nature	4 860	552	4 308	780.43	
Ventes de dons en nature Ventes de prestations de service	267 286	200 253	67 033	33.47	
Parrainages	207 200	200 255	07 055	33.47	
Turumuges					
Produits de tiers financeurs					
Concours publics et subventions d'exploitation	238 343	289 556	51 213-	17.69	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible					
Ressources liées à la générosité du public					
Dons manuels					
Mécénats					
Legs, donations et assurances-vie					
Contributions financières					
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges					
reprises our amortissements, depreciations, provisions et transferts de charges					
Utilisations des fonds dédiés					
Autres produits	408 345	271 090	137 254	50.63	
Tadaes produces	100 313	271 050	13, 231	30.03	
Totali	010 024	761 450	157 202	20 67	
Total I	918 834	761 452	157 382	20.67	
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises	22 254	21 724	530	2.44	
Variation de stock					
Autres achats et charges externes	471 001	413 034	57 968	14.03	
Aides financières					
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires et traitements					
Charges sociales	6 700	F F0F	1 204	22.22	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 788	5 505	1 284	23.32	
Dotations aux provisions					
Reports en fonds dédiés Autres charges	440 948	307 146	133 801	43.56	
ridios charges	7-10 9-10	30/ I 1 0	133 001	10.00	
Total II	940 991	747 409	193 583	25.90	
1. Die kat Hambitaten (LID	00.150	14.040	26.000	055 50	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	22 158-	14 043	36 200-	257.79	
]			
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	l				

⁽¹⁾ Dont produits afférents à des exercices antérieurs

Dossier N° 000342 en Euros.

⁽²⁾ Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N Exercice N-1 Ecart N / N-1		
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros %	
Produits financiers				
De participation D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 632	3 210	577-	- 17.98
Total III	2 632	3 210	577-	17.98
Charges financieres Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)	2 632	3 210	577-	17.98
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	19 525-	17 252	36 778-	213.18
Produits exceptionnels Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	95		95	
Total V	95		95	
Charges exceptionnelles Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		90	90-	- 100.00
Total VI		90	90-	100.00
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	95	90-	185	205.11
Participation des salariés aux résultats (VII) Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	921 561	764 661	156 900	20.52
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	940 991	747 499	193 493	25.89
5. EXCEDENT OU DEFICIT	19 431-	17 162	36 593-	213.22

Dossier N° 000342 en Euros.

ABC AUDIT BILAN CONSEIL